

Le projet d'établissement 2016 - 2020

vendredi 30 juin 2017, par [Principal](#)

Projet d'établissement 2016 - 2020 du collège de Saint-Bonnet

Axe 1 : Mieux former pour mieux réussir à l'école

Objectif 1 : « Conforter les apprentissages de base et installer le socle commun »

- Tirer le meilleur parti des spécificités du territoire (zone rurale de montagne)
- Réussir la mise en œuvre du LSU et des bulletins scolaires de compétences
- Inscrire les EPI et l'AP dans la logique du projet d'établissement
- Poursuivre et renforcer les actions visant à lutter contre les difficultés scolaires

Objectif 2 : « Améliorer la fluidité et la sécurisation des parcours »

- Taux de passage en secondes générale et professionnelle
- Plus value apportée par le collège
- Validation de fin du cycle 3 au travers notamment du réseau écoles / collège
- Validation de fin de cycle 4
- Poursuivre et renforcer les actions visant à lutter contre les difficultés scolaires

Axe 2 : Mieux accueillir pour assurer l'équité

Objectif 1 : « Développer l'offre et l'usage du numérique à l'école »

- Développer et généraliser les usages au travers du collège connecté, en particulier pour ce qui concerne l'utilisation des tablettes
- Réussir la mise en œuvre du projet numérique de l'établissement
- Travaux de réseau écoles / collège, 4 d'entre elles étant depuis la rentrée 2016 « écoles connectées »

Objectif 2 : « Lutter contre les inégalités territoriales »

- Favoriser la mobilité des élèves notamment au travers des sorties et voyages
- Promouvoir les mobilités à l'issue du collège
- Poursuivre l'ouverture vers l'extérieur tout particulièrement au travers du parcours « avenir »

Axe 3 : Favoriser une meilleure ouverture de l'école

Objectif 1 : « Développer l'ouverture internationale et les parcours artistiques, culturels et sportifs »

- Inscrire les actions dans une stratégie d'établissement au travers des axes du projet d'établissement
- Conforter les enjeux de la section sportive

Objectif 2 : « Favoriser tous les partenariats pour mettre en œuvre un parcours citoyen »

- En lien avec les écoles
- Développer les partenariats locaux, notamment pour la prise en charge des difficultés scolaires

Volet numérique du projet d'établissement

Axe 1 : Impulser une dynamique collective autour du numérique

(Axe 2 du PE : Mieux accueillir pour assurer l'équité)

- Clarifier les exigences et les attentes collectives quant à la labellisation « collège connecté » et en favorisant le sentiment d'appartenance de tous les acteurs dans cette démarche.
- Mutualiser les pratiques en communiquant notamment sur les actions mises en œuvre.
- Mettre en œuvre un plan de communication et de formation, indispensable pour mobiliser tous les

acteurs.

- Développer et encourager les initiatives numériques de l'établissement.
- Assurer le suivi et la maintenance réguliers de tous les équipements afin de garantir des matériels fiables et fonctionnels.
- Impliquer le conseil pédagogique sur les réflexions liées au numérique.

Axe 2 : Utiliser le numérique pour améliorer les conditions nécessaires à un parcours scolaire réussi pour tous

(Axe 1 du PE : Mieux former pour mieux réussir à l'école)

- Développer, au travers des usages, une approche responsable et citoyenne en renforçant notamment la formation des élèves et de leur famille (travaux sur la charte de l'établissement).
- Réussir la mise en œuvre du LSU, levier d'évolution des pratiques, en engageant une réflexion collective sur les enjeux sous-jacents (bilans de fin de cycles, orientation, DNB, etc.).
- Développer l'utilisation des tablettes en s'engageant éventuellement vers l'abandon progressif des manuels scolaires « papiers ».
- Travailler sur une mise en œuvre d'EPI « numériques » incluant, quel que soit le thème, l'utilisation des tablettes.
- Impliquer les élèves dans la vie du site internet de l'établissement en leur dédiant un espace de publication des productions réalisées et en veillant à son alimentation.
- Favoriser le suivi à distance des élèves au travers des usages (utilisation des tablettes et autres supports connectés au domicile des élèves).
- Encourager les expérimentations pédagogiques numériques.

Axe 3 : Ouverture sur l'extérieur

(Axe 3 du PE : Favoriser une meilleure ouverture de l'école)

- Travailler avec les écoles de secteur sur le numérique et notamment pour la mise en place du LSU. Développer les projets communs impliquant des écoliers et des collégiens dans la réalisation de projets numériques (espace de partage sur le site du collège, demi-journée d'intégration avec atelier découverte des tablettes, etc.).
- Uniformiser les pratiques quant à l'utilisation des tablettes pour les sorties et/ou voyages scolaires. Appréhender la tablette comme un outil pédagogique durant la sortie et/ou le voyage (si matériellement envisageable dans le cadre d'un voyage).
- Encourager, au travers des usages numériques, l'accès à la culture et à l'éducation aux médias, sous toutes ses formes.
- Valoriser les travaux d'élèves au travers d'une diffusion plus large via les supports numériques (site internet, diffusion aux écoles via une messagerie, etc.).